WE PROTECT OUR HEROES

Informations pour l’utilisateur

Vêtement de protection destiné aux pompiers

ANACONDA

EPI Catégorie III

Type no.: AN-502

WE PROTECT OUR HEROES

Description des matériaux utilisés et leurs paramètres techniques

Tissu supérieur:	98 % aramide / 2 % fibre antistatique + 100 % aramide Grid
Membrane:	100 % polytetrafluoroethylene (PTFE) + 50 % aramide / 50 % viscose FR
Barrière thermique:	60 % aramide / 38 % viscose FR / 2 % fibre antistatique

CARACTERISTIQUE DU VETEMENT:

Ce vêtement spécifique ANACONDA a été conçu pour protéger la santé des pompiers. Une fois l'intervention terminée, les pompiers enlèvent tout de suite la couche supérieure contaminée, y compris la membrane, et ils reviennent à la station en vêtement composé d'une doublure. La partie contaminée se met dans des sacs spécifiques et se transporte directement à la laverie.

Combinaisons possibles

Veste + pantalon

Composition matérielle de base conforme aux exigences de la norme EN 469:

Variante de construction ANACONDA SET *(tissu* supérieur *+ membrane +* Barrière thermique*)*

Variante complémentaire (non conforme aux exigences de la norme EN 469):

Utilisée uniquement comme vêtement de protection complémentaire, par exemple lors du retour à la caserne après une intervention, lorsque la couche extérieure a été fortement souillée et contaminée.

Variante ANACONDA INTERNAL – *(*Barrière thermique:*)*

PREMIUM CZ design

PREMIUM DE design

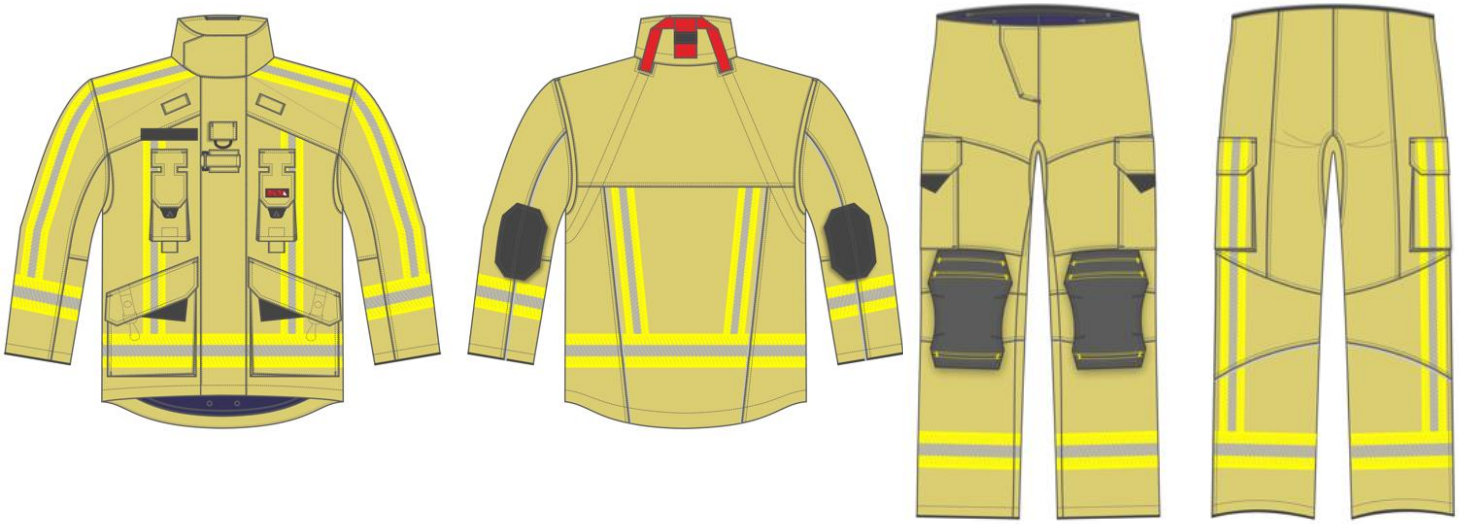

PREMIUM CH design

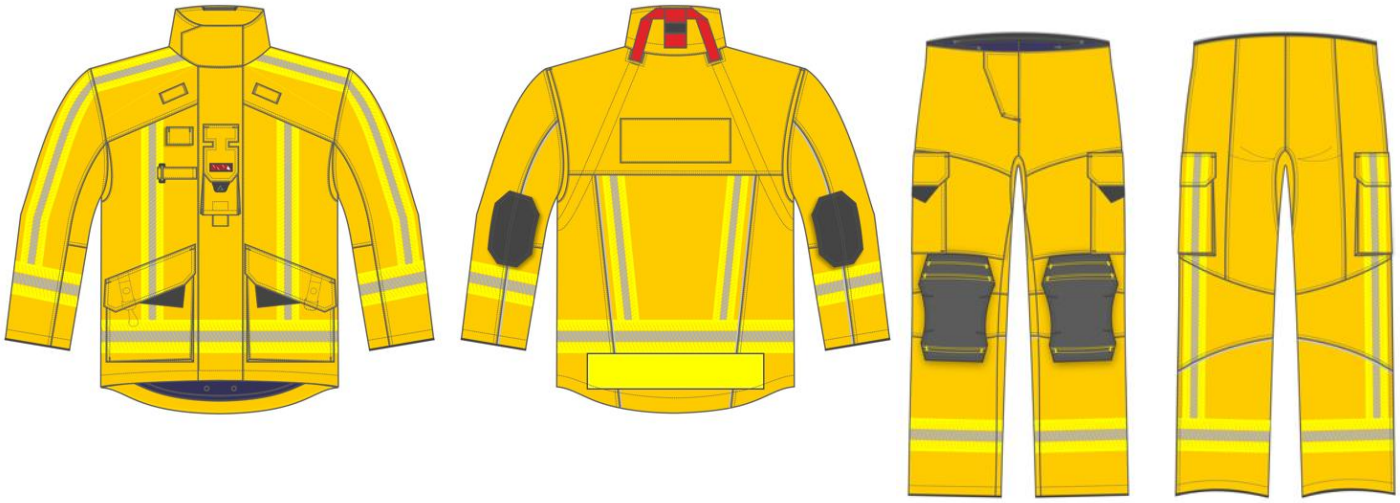

Fonction protectrice du vêtement et liste complète des normes harmonisées ayant été utilisées lors de la conception de cet EPI:

Ce vêtement de protection sert comme un vêtement sur les sous-vêtements et il atteint les fonctions de protection qu’avec l’emploi de la blouse et le pantalon en même temps. Il protège les parties inférieures et supérieures du corps, y compris le cou, les bras jusqu'aux poignets et les jambes jusqu'aux chevilles. Utilisé avec d'autres moyens de protection (casque, gant, cagoules, bottes), ce vêtement offre une protection complète du sapeur-pompier contre les dangers définis par les normes suivantes.

ČSN EN 469: 2021

Le vêtement a pour objectif de protéger le corps des sapeurs-pompiers lors de l'extinction des incendies et lors des autres activités des sapeurs-pompiers, à l'exception des interventions caractérisées par la présence de produits chimiques ou de gaz (ils n'assurent la protection que contre les éclaboussures accidentelles de produits chimiques ou de liquides inflammables).

ČSN EN 1149-5:2018

Ce vêtement peut encore être utilisé dans le cadre d'un système global de mise à la terre pour empêcher les décharges électriques (à l'exception des environnements dont l'air est enrichi en oxygène et des protections contre les tensions électriques dans les réseaux de distribution).

Liste des normes harmonisées:

ČSN EN ISO 13688:2014
(EN ISO 13688:2013)
Vêtements de protection – Exigences générales

ČSN EN 1149-5:2019
(EN ISO 1149-5:2018)
Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques

ČSN EN 469:2021
EN 469:2020
Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers – Exigences de performance pour les vêtements de protection destinés aux pompiers

Niveau de protection – efficacité atteinte par le vêtement de protection

Pénétration de la chaleur de la flamme	**niveau 2**
Pénétration de la chaleur – rayonnement	**niveau 2**
Résistance contre la pénétration de l'eau	**niveau 2**
Résistance contre la pénétration des vapeurs d'eau	**niveau 2**

Niveau 1 – faible niveau d'utilisation technique (interventions techniques – accidents de la route etc.)
Niveau 2 - niveau élevé d'utilisation technique (extinction de feux en espaces fermés)

La Déclaration UE de conformité: www.deva-fm.cz/ **- les produits – les modes d’emploi**

Avertissement pour l'utilisateur:

EN 469:2020

- Conformément aux exigences EN 469, les parties supérieures et inférieures du corps, y compris le cou, les bras jusqu'aux poignets et les jambes jusqu'aux chevilles, sont protégées et recouvertes par le vêtement, mais les autres parties du corps ne sont pas protégées et d'autres équipements sont indispensables pour une protection complète.
- En cas de maculage accidentel avec un produit chimique liquide ou avec un liquide inflammable lorsqu'il est utilisé dans un endroit dangereusement exposé au feu et/ou à la chaleur et en cas de sollicitation thermique dangereuse au cours de laquelle une chaleur excessive est constatée sur la peau, il est indispensable d'immédiatement s'éloigner de la source de chaleur, de retirer le vêtement, de le nettoyer et éventuellement de l'éliminer.
- L'humidité ou le trempage à l'intérieur ou à l'extérieur de la tenue peut influencer son efficacité par rapport à la même tenue sèche.
- Pour votre sécurité la tenue doit être vérifiée régulièrement pour éviter un endommagement invisible.
- Pour plus d'informations sur le choix, l'utilisation, le nettoyage et l'entretien se référer à: CEN/TR 14560:2018

EN 1149-5: 2018

- La mise à la terre des personnes portant un vêtement de protection dissipant les charges électrostatiques doit être correctement assurée. La valeur de résistance entre la personne et la terre doit être inférieure à 108 W par exemple en portant des chaussures adéquates.
- Le vêtement ne doit pas être ouvert ou déposé à proximité d'une atmosphère inflammable ou explosive, ou lors de la manipulation de substances explosives ou inflammables.
- De plus, le vêtement ne doit pas être utilisé dans un milieu enrichi en oxygène sans accord préalable du technicien de sécurité responsable.
- La protection électrostatique du vêtement peut être influencée par l'usure, la déchirure, le lavage et éventuellement l'état de saleté du vêtement.
- Pendant son utilisation, le vêtement de protection qui dissipe les charges électrostatiques doit toujours recouvrir tous les matériaux qui n'ont pas cette propriété.

Entretien du vêtement:

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR L'ENTRETIEN DES VÊTEMENTS

- Veillez à respecter les instructions d'entretien recommandées et les symboles figurant sur les étiquettes et les instructions d'utilisation.
- Pour obtenir les meilleurs résultats, il convient d'effectuer un entretien régulier des équipements de blanchisserie professionnels.
- En cas d'utilisation d'un équipement de blanchisserie non professionnel, consulter le fournisseur de détergents pour l'ensemble du processus d'entretien.
- En cas d'entretien dans des blanchisseries professionnelles, demander la mise en place de programmes pour l'entretien des combinaisons d'intervention.
- Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés par un mauvais entretien de son propre matériel ou d'une blanchisserie professionnelle.
- **Ne pas laver et ne pas sécher les deux parties du vêtement ensemble!**
- **La couche supérieure contenant la membrane et la doublure doivent être entretenues séparement!**
- **Respecter la procédure marquée sur l'étiquette placée sur l'habit!**

INFORMATIONEN ÜBER DIE HYDROPHOBE BEHANDLUNG DES OBERSTOFFS

- Le matériau extérieur est doté d’un traitement d’imprégnation supplémentaire **SOFIGUARD® Performance**, offrant une protection contre l’eau et les produits chimiques pendant un maximum de
  30 cycles de lavage, jusqu’à la prochaine réimprégnation.
- Lors de la réimprégnation avec un agent hydrophobe, les vêtements doivent être rincés dans un bain acide d’une valeur de pH 5 afin de créer des conditions optimales pour la fixation de l’agent d’imprégnation sur les fibres du vêtement. Le milieu acide permet une meilleure pénétration de l’agent d’imprégnation, ce qui augmente son efficacité et sa durabilité.
- Pour réactiver les propriétés hydrophobes de la couche extérieure, chauffer les combinaisons pendant 15 minutes supplémentaires à 70 °C dans un sèche-linge ou une armoire de séchage.
- Maintenez la combinaison propre!

LAVAGE

- La température maximale de lavage est de 60 °C avec une action mécanique réduite.
- Toutes les fermetures (fermetures à glissière, boutons, liens, pressions) doivent toujours être correctement fermées afin d’éviter le frottement du tissu.
- La valeur du pH du bain de lavage ne doit pas dépasser 9.
- Afin d’atteindre un niveau d’hygiène approprié, les combinaisons doivent être désinfectées dans un bain de lavage.
- Respecter la charge recommandée d’environ 70 % de la capacité (par exemple 10 kg de combinaisons sèches dans un tambour de 13 kg), avec une teneur en eau plus élevée et une vitesse de tambour réduite.

SÉCHAGE

- Le séchage suspendu est optimal (par exemple dans une armoire de séchage).
- Si vous utilisez un sèche-linge, séchez à la température maximale autorisée indiquée par le symbole. Il est recommandé de diviser le processus de séchage en deux phases (commencer le séchage sur l’envers et le terminer sur l’endroit).
- Respectez la charge recommandée du sèche-linge – environ 70 % de la capacité du tambour (par exemple, placer 10 kg de combinaisons sèches dans un tambour de 13 kg).
- Si la combinaison est encore humide après le séchage en sèche-linge, laissez-la sécher en la suspendant librement.
- **Pour réactiver les propriétés hydrophobes de la couche extérieure, chauffer les combinaisons pendant 15 minutes à 70 °C dans un sèche-linge ou une armoire de séchage.**

AUTRES RECOMMANDATIONS

- Repassage à une température maximale de 110 °C.
- L’utilisation de désinfectants et d’agents de blanchiment contenant du chlore est interdite. Seuls les désinfectants oxydants sans chlore sont autorisés.
- Pour une décontamination efficace des combinaisons contaminées par des produits pétroliers, un nettoyage à sec au perchloroéthylène doit être utilisé.
- Une possibilité de nettoyage professionnel est l’utilisation de CO_2 liquide.

Durée d’utilisation

La durée d’utilisation des vêtements de protection n’est pas définie.
L’usure, la dégradation et, finalement, la perte des fonctions de protection peuvent être causées par différents facteurs:

- Usure liée aux activités professionnelles.
- Non-respect des instructions d’entretien du fabricant.
- Entretien irrégulier, y compris le service de réparation.
- Conditions de stockage inappropriées.

Procédures visant à obtenir une garantie maximale à vie:

- Nettoyer les vêtements conformément aux instructions.
- Les vêtements doivent faire l’objet d’un contrôle visuel après chaque utilisation (usure, dommages, vieillissement, décoloration, trous, déchirures, parties arrachées, effilochage, salissures, matériau réfléchissant endommagé ou usé).
- Assurer la remise en état professionnelle des vêtements par une personne responsable (fabricant, distributeur spécialisé ou spécialiste d’un centre d’incendie spécifique).
- Si une réparation est nécessaire, elle doit être effectuée (afin de garantir la sécurité du vêtement) par le FABRICANT ou par une personne formée.
- En cas de dommages excessifs et de défaillance des propriétés de protection du vêtement, lorsque la réparation n’est plus rentable, il est recommandé de retirer le vêtement du service.

Stockage

- Le stockage ne nécessite aucune différence.
- Protéger les costumes de la lumière directe du soleil et des rayons UV.

Emballage de protection des vêtements:

- Sac en PE, carton en papier.

WE PROTECT OUR HEROES

Informations pour l’utilisateur

DEVA F-M, s. r. o.
Collo-louky 2140
Frýdek-Místek 73801, République tchèque
Tel.: +420 558 448 338
E-mail: deva@deva-fm.cz

Identification de l'organisme notifié qui a effectué l'examen UE de type :
NB 1023, Institute for Testing and Certification, a.s., Zlín, République tchèque.
Le produit est conforme au RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

WE PROTECT OUR HEROES